

Transférer la responsabilité du dossier

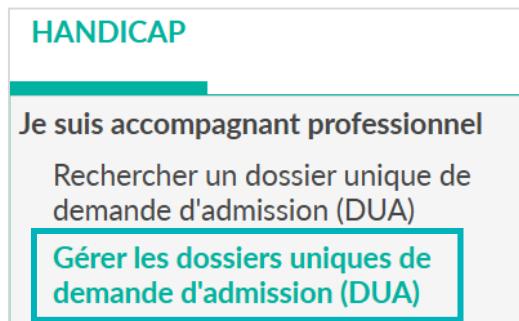
Handicap

Avec l'ouverture du portail particulier « Personnes en situation de handicap », les usagers ont la possibilité de se faire accompagner pour compléter et envoyer le DUA aux Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS). La structure accompagnante peut alors rechercher le DUA et y accéder. Si la structure accompagnante est amenée à changer, il faudra alors lui transférer la responsabilité.

Cette fiche a pour but de vous expliquer comment transférer la responsabilité du dossier.

1 Accéder au DUA de l'usager

Depuis le menu « **HANDICAP** », cliquer sur « **Gérer les d'admission (DUA)** »



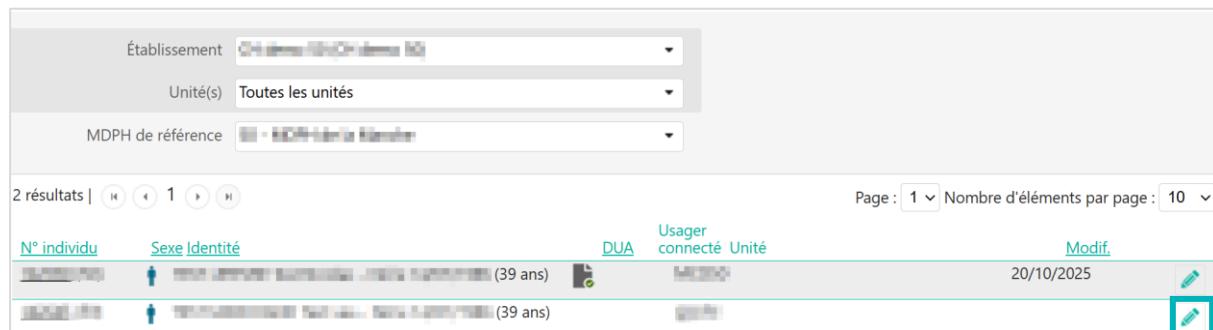
HANDICAP

Je suis accompagnant professionnel

Rechercher un dossier unique de demande d'admission (DUA)

Gérer les dossiers uniques de demande d'admission (DUA)

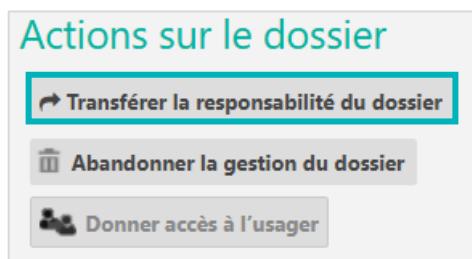
Une fois sur le tableau de bord, vous pouvez filtrer par **établissement** (si vous êtes habilité.e sur plusieurs établissements), par **unité** et par **MDPH de référence** pour retrouver le dossier souhaité, puis cliquer sur le petit crayon qui apparaît sur la droite de la ligne afin d'accéder au dossier.



N° individu	Sexe Identité	DUA	Usager connecté	Unité	Modif.
...	20/10/2025
...	

2 Transférer la responsabilité du dossier

Dans la zone « **Actions sur le dossier** » qui apparaît sur la droite, cliquez sur « **Transférer la responsabilité du dossier** ».



Actions sur le dossier

Transférer la responsabilité du dossier

Abandonner la gestion du dossier

Donner accès à l'usager

Une pop-up s'ouvre, vous devrez alors renseigner l'établissement et l'unité qui accompagnera l'usager avant de « Valider ».

Transférer la responsabilité du dossier Fermer x

Dans le cas où l'usager change d'établissement l'accompagnant dans ses démarches, transférez à ce dernier la responsabilité du dossier afin qu'il puisse en assurer la gestion.

Veuillez choisir l'unité à laquelle transférer le dossier :

Établissement

Unité *

Une fois le transfert effectué, vous serez redirigé vers le tableau de bord et vous n'aurez plus accès à ce dossier.

Valider



Cette démarche est irréversible. Une fois le transfert effectué, vous n'aurez plus accès au dossier.